



INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE (ALP)
ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Un Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) est organisé tous les jours dans les locaux qui lui sont dédiés, rue des Masnières .Il fonctionne le matin avant et après l'école. Les heures d'ouverture sont les suivantes : à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h45 précises le soir.

Si vous souhaitez utiliser ce service, je vous remercie de bien vouloir compléter la fiche d'inscription ci-dessous et la remettre au service scolaire de la Mairie de les Montils.

Le Maire de Les Montils

Prénom et Nom de l'enfant :

Date de naissance :

Classe fréquentée à la rentrée scolaire 2020 :

Les tarifs appliqués sont fonction du quotient familial et du temps de garde ; ils sont actualisés chaque année. Ils sont annexés au règlement intérieur des services qui vous a été remis.

Fréquentation souhaitée : mettre une croix dans les cases de votre choix

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Soir				

ATTENTION : En cas de reprise de votre enfant le soir après 18h45, une pénalité de 10.81 € sera appliquée pour chaque quart d'heure de retard.

Madame Monsieur,
 Certifie(nt) avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Date

et signature du ou des parent (s)